Fiche Sanitaire de Liaison

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant la présence du mineur

(Arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou de loisirs).

	Ren	seignements	s concernant l'enfant				
INFORMATIONS OBLIGA	TOIRES néc	essaires en o	cas d'urgence : Poids :	1	aille:		
			cument la photocopie des page atoires, joindre un certificat méd				
Diphtéries * □ Tétanos * □ Poliomyélite * □ BCG □ Pneumocoque □	Oui □ Oui □ Oui □	Non Non Non Non	Coqueluche Haemophilus Rubéole/oreillons/Rougeole Hépatite B		Oui Oui Oui Oui Oui		Non Non Non Non Non
Suit-il un traitement méd	lical pendan	nt le séjour ?	□ Oui □ Non				
			aments correspondants (boîtes la notice) car aucun médicame				
médicales, des précautions	à prendre et	des éventuels	particulier qui nécessite la s soins à apporter (comportement formations sous pli cacheté	ent de	l'enfant,	, diffic	cultés de
Allergies : Alimentaires [⊐ Oui □ No	on					
Médicamenteus	ses 🗆 Oui	□ Non					
Autres (animau	ıx, plantes, po	ollen) 🗆 Oui	□ Non				
Si oui, joindre un certificat m	nédical précis	ant la cause d	e l'allergie, les signes évocateur	s et la	conduite	à te	nir.
☐ Port de lunettes / lent	illes 🗆	Appareils d	entaires Appareils a	uditif	S		
Régime Alimentaire : □ 0		••	••				
•							
		Autorisati	on parentale				
déclare exacte les rens nécessaire. J'autorise le responsable l'état de santé de ce miné	seignements e de l'accue eur. 🗆 Oui	il de loisirs Non	en tant que □ mè sur cette fiche et m'enga à prendre, toutes mesures	ge à rend	les réa ues néc	essa	aliser s ires pa
	es indiquées.	En cas d'acc	nsigne de prévenir immédiatem cident bénin, les parents ou le e de l'enfant.				
Fait à Rennes Le		N	'ai lu et j'accepte le règleme lerci d'indiquer « lu et appr	ouvé	»		
Numéros à contacter : 02 23 46 10 40 0757 68 39 89		S	Signature du ou des tuteurs	légau	x :		



☐ **AS** ☐ **ACM** à remplir par l'équipe d'animation

Cercle Fiche de renseignements Autorisation parentale enfance SAISON 2023 / 2024 Accueil de loisirs 5-12 ans

Photo d'identité

☐ Adhésion réglée ☐ Tranche :

		L'E	NFANT					
Nom:								
Genre : □ M □ F Date de naissance :/ Lieu de naissance :								
N° de sécurité sociale (de la personne qui assure la couverture sociale de l'enfant) : _////								
Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH ou d'un PAI lié au handicap ? □ Non □ Oui								
(Si oui, merci de se rapprocher de l'équipe d'animation)								
Adresse:								
Code postal :								
'								
Activités au Cercle I	Paul Bert:							
		OUOTIENI	Γ FAMILIAL					
		QOOTIENT	,					
Régime : □ CAF Numéro d'allocataire auquel est rattaché l'enfant :								
☐ MSA ☐ AUTRES Nom de l'allocataire si différent de l'enfant :								
Souhaitez-vous recoveir les factures par mail 3 🗆 Qui 🗖 Non (les factures carent enveyées par courrier)								
Souhaitez-vous recevoir les factures par mail ? ☐ Oui ☐ Non (les factures seront envoyées par courrier) A titre indicatif tableau des tranches de Quotient Familial :								
T1	T2	Т3	T4	Т5	Т6			
<600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1600	1600 à 1999	> 2000			
		LES RESPONSA	ABLES LEGAUX					
□ Père □ Mère □ Autre M. / Mme :								
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :								
☎ (Portable) : ☎ (Pro.) :								
= (10.) · ··································								
Email @ (En majuscule) :								
□ Père □ Mère □ Autre M. / Mme :								
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :								
Portable):		☎ (Pro.):						
Email @ (En majus	scule) :							
Autre personne à contacter en cas d'URGENCE :								
Nom : Prénom :								
* :	🖀 : Lien de parenté :							

	Transfert de garde					
Se présenter impérativement à l'accueil à l'arrivée et au départ de votre enfant. Il sera sous la responsabilité des animateurs du Cercle Paul Bert Nord-Ouest durant son temps de présence à l'accueil de loisirs et sur les heures d'ouverture de ce dernier (8h30/18h30).						
Je soussigné(e)						
Si les responsables légaux ne peuvent pas si prendre en charge mon enfant :	e déplacer ou en cas d'urgence, j'autorise les personnes ci-dessous à					
Nom – prénom	Téléphone :					
Nom – prénom	Téléphone :					
Accueil Enfance 5	5-12 ans > mercredis + vacances scolaires					
Mercredis (8h30/18h30):	T					
Inscription - forfait à l'année : □ Matin □ Midi □ Après-midi	Inscription occasionnelle : Prévenir le mardi avant 9h ☐ Matin ☐ Midi ☐ Après-midi					
·	ы Mauri ы Midi ы Apres-Inidi					
Vacances (8h30/18h30) : Inscriptions uniquement aux permanences prévues. Dates communiquées par mail.						
□ <u>Pédibus</u> Mention obligatoire à cocher pour les dér	placements : Ecole > Noroit et activités sportives du CPB					
Mention obligatoire à cocher pour les déplacements : Ecole > Noroit et activités sportives du CPB Mon enfant pratique l'activité suivante au CPB Nord-Ouest : □ Football □ Handball Horaires :						
☐ J'autorise mon enfant à arriver seul àh ☐ J'autorise mon enfant à partir seul àh						
	·					
☐ Je n'autorise pas mon enfant à arrive (Si changement au cours de l'année, merci d	de fournir une autorisation écrite à l'équipe d'animation)					
Accompagnement à	la scolarité > mardi et jeudi (16h15-18h30)					
Pour les primaires, inscription définitiv	re après l'accord de l'équipe d'animation et les parents.					
☐ J'autorise mon enfant à participer au pédibus à 16h15 (Ecole Moulin Du Comte > Noroit) (PRIMAIRE)						
☐ J'autorise mon enfant à partir seul àh	1					
☐ Je n'autorise pas mon enfant à partir (Si changement au cours de l'année, merci d	r seul de fournir une autorisation écrite à l'équipe d'animation)					
Assurance	responsabilité civile de l'enfant					
Je soussigné(e)responsabilité civile individuelle pour mon er	reconnais avoir souscrit un contrat d'assurance nfant.					
Prestations familiales						
Merci de joindre un justificatif récent de la CAF (ou MSA) indiquant votre quotient familial.						
En cas de non justificatif ou d'autorisation, nous serons dans l'obligation d'appliquer la tarification la plus élevée. Document transmis : Oui Non Non Non Oui Non Non						
Autorisez-vous i acces aux services de	Id CAF (Pour obtenii votre Quotient familial) Li Oui Li Non					

Autorisation de droits à l'image

Autorise, sans réserve ni restriction aucune, l'association Cercle Paul Bert, Amicale laïque de Rennes affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, N° SIRET : 777 746 702 000 11, APE : 9312Z, Licences 1-2-3 en cours de renouvellement, dont le siège social est situé au 30 bis Rue de Paris, BP 60401, 35704 Rennes cedex 7, à reproduire et à diffuser toutes images de mon enfant photographiées et/ou filmées pour une communication au public sur tous supports, y compris par voie d'édition de produits multimédias, soit directement, soit par l'intermédiaire de tous tiers ou organismes autorisés. En conséquence, je cède à l'association Cercle Paul Bert, tous droits d'adaptation, de représentation et de reproduction se rapportant à l'utilisation de son image, de sa voix et de son nom, de façon dissociée ou non, dans le cadre de la réalisation de photographies et/ou de vidéos destinées à être diffusées dans un cadre non commercial, des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels mon enfant pourrait apparaître.

Je reconnais donner à l'association la présente autorisation et accorder la cession des droits ci-dessus exposés, à titre gracieux.

□ N'autorise pas à reproduire ou diffuser toutes images de mon enfant.

Règles de fonctionnement

Inscriptions mercredis

Inscription de votre enfant systématiquement pour tous les mercredis. Merci de prévenir de toute absence au plus tard le mardi matin avant 9h* (sous réserve des places disponibles)

*Toute absence de l'enfant, quel qu'en soit le motif, doit être impérativement signalée dès le premier jour par mail ou téléphone.

*Un certificat médical doit être fourni pour toute absence pour maladie. Dans le cas contraire, l'absence sera facturée dans son intégralité.

- **Accueil 8h30-10h :** Centre Renée Prévert 15 rue Renée Prévert
- Repas de 12h15 à 13h30 au Noroit 28 rue Charles Géniaux
- Arrivée possible des enfants pour l'après-midi à partir de 13h30
- Retour à 16h30 au centre Renée Prévert
- Possibilité de récupérer votre enfant à partir de 17h au centre Renée Prévert
- Fermeture 18h30

Inscriptions vacances scolaires

Les modalités d'accueil restent identiques aux mercredis.

Suivant la programmation, il vous sera demandé de prévoir **un <u>pique-nique équilibré et zéro déchet</u>** pour votre enfant.

Repas

Le déjeuner est prévu par l'accueil de loisirs chaque mercredi et en fonction du programme selon les vacances.

Il est facturé 4€50 en plus du prix de la journée ou du forfait. Merci de prévoir une gourde étiquetée.

Tout repas commandé sera dû. Le goûter est offert par la structure. Merci de ne pas en fournir à votre enfant.

L'accompagnement à la scolarité

L'inscription vaut pour l'année scolaire. Un temps d'échange sera prévu avec l'équipe d'animation afin de connaitre les besoins de votre enfant et de vous faire part de notre projet pédagogique. Une fois votre inscription effective, vous vous engagez ainsi que votre enfant à respecter les horaires et les règles des temps d'accompagnement.

Au bout de 3 absences injustifiées ou de non-respect des règles, l'équipe se réserve le droit d'annulation de l'inscription.

Responsabilité

- L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration de bien(s) appartenant à l'enfant inscrit à l'accueil de loisirs.
- En cas de changement de situation (adresse, ...) en cours d'année, **merci de le signaler au secrétariat**.
- En dehors des heures d'ouverture et des temps de présence, les enfants sont sous la responsabilité de leur famille.

En cas d'exception à cette autorisation légale, je m'engage à donner par écrit les nouvelles modalités de prise en charge.